

## Décision modificative n°1 du 27 juin 2013

### Intervention de Pierre Camani

Président du Conseil général

Sénateur de Lot-et-Garonne

Monsieur le Préfet,  
Mesdames, Messieurs les Conseillers généraux,  
Chers internautes,

J'ai le plaisir d'ouvrir notre session plénière d'examen de la Décision Modificative n° 1, une session qui se déroulera un peu différemment cette année, puisque M. le Préfet présentera le rapport annuel d'activité des services de l'Etat en ouverture et non en cours de session.

Suite à cette présentation, nous aurons un échange au cours duquel, vous serez, M. le Préfet, « soumis à la question », exercice convivial mais pour autant pas forcément sans risque pour le représentant de l'Etat que vous êtes...

A l'issue de cet échange, nous poursuivrons notre session par l'examen de la DM1, avant de nous retrouver pour le déjeuner vers 13h.

Avant de vous donner la parole, je veux féliciter notre collègue Jean Louis Costes pour son élection à l'Assemblée Nationale. Cette élection s'est déroulée dans un contexte particulier sur lequel je ne reviendrai pas à ce stade de notre discussion. Je dirai simplement que plus que jamais la circonscription de Villeneuve-Fumel a besoin d'être accompagnée, soutenue.

Ce territoire traverse d'importantes difficultés mais il dispose de nombreux atouts. Le Conseil général, comme il le fait depuis 2008, répondra présent dans l'impérieux combat que nous devons mener contre le chômage, la précarité, l'isolement, la dégradation des liens sociaux et la montée des intolérances et des peurs. Par notre travail et notre efficacité, nous devons redonner espoir en notre République et ses valeurs.

Je souhaite la bienvenue en Lot et Garonne à M. Denis CONUS qui a succédé à M. Marc BURG en qualité de Préfet de Lot-et-Garonne.

Natif de Lons-Le-Saunier, M. CONUS a occupé de nombreux postes : à la mairie de Paris, au Conseil général de la Corrèze dont il a été directeur de cabinet, au sein de plusieurs ministères, avant d'être nommé sous-préfet d'Ussel, puis Préfet hors cadre en charge de la conservation des résidences présidentielles à la Présidence de la République. En 2007, il est nommé Préfet du Gers avant de rejoindre en 2011 la Préfecture de Haute-Loire au Puy en Velay d'où il nous arrive.

M. le Préfet, je sais que vous mettrez vos compétences, votre sens du contact, votre goût du terrain, votre connaissance de la ruralité au service de notre beau département.

Face à une situation sociale, économique et financière délicate, l'Etat et les collectivités locales ont le devoir de travailler ensemble, en harmonie et cohérence, dans le respect et la confiance.

Je suis persuadé, Monsieur le Préfet, que nous saurons tisser des liens de travail solides et pérennes, dans l'intérêt des populations et des territoires de notre département.

Je salue enfin l'arrivée de M. Daniel GUYOT qui a succédé à Claude PELLERIN à la tête de la Direction départementale des finances publiques.

M. GUYOT a exercé ses fonctions dans la région parisienne, en Meurthe et Moselle, en Gironde, en Indre-et-Loire puis dans l'Aube ; Bienvenue également en Lot-et-Garonne.

Monsieur le Préfet, je vous cède maintenant la parole pour la traditionnelle présentation des actions de l'Etat dans le département.

NB : Seul le prononcé fait foi.